

## OPTIMISER SON ACCÈS AUX FINANCEMENTS

*Comprendre les financements de la formation*

### Programme

#### La logique globale du système de financement

- Quels objectifs pour le système de financement de la formation ?
- Quelle organisation ?

#### Les financements disponibles auprès des OPCO

- Plan de développement des compétences
- Promotion par l'Alternance (ProA)
- Les autres financements à connaître

*A chaque fois nous verrons pour à quel type offre et à quel type de client ces financements correspondent*

#### Le Compte Personnel de Formation

- Son fonctionnement pour les bénéficiaires
- Les cofinancements possibles
- Son fonctionnement pour le centre de formation
- Quelles sont les formations éligibles

#### Travailler avec les OPCO

- Les OPCO après la réforme
- Le fonctionnement des OPCO

#### Travailler avec Pôle Emploi

- Les différents financements disponibles
- Les PIC régionaux
- Obtenir les financements de Pôle Emploi

#### Le volet formation du Plan de Relance

- Les financements du FNE Formation
- Le fonctionnement des autres dispositions

*6 participants max pour que chacun puisse s'exprimer*

### Organisation pédagogique

Travail personnel : 3 heures  
Classe virtuelle : 3,5 heures  
Positionnement, évaluations: 0,5 heure

### Gestion du distanciel

Travaux demandés aux participants : Etude documentaire préalable à la partie classe virtuelle (3 heures)  
Modalités d'évaluation : QCM lors de la classe virtuelle  
Encadrement travaux personnels : Contact avec le formateur désigné si besoin, tour de table au début de la classe virtuelle

### Objectifs

**Maitriser** les financements de la formation  
**Comprendre** le fonctionnement des financeurs

### Public

Dirigeants, gestionnaires d'organismes de formation

### Pré requis

Une expérience d'un an en formation professionnelle

### Durée de la formation

1 jour (7 heures)  
Travail personnel + distanciel

### Dates Classe Virtuelle

17 janvier 2022 – 9h00/12h30  
10 mars 2022 – 14h00/17h30  
12 mai 2022 – 9h00/12h30  
23 juin 2022 – 9h00/12h30

### Intervenant

**Frédéric Bancel**  
Dirigeant de Formascope, 15 ans d'expérience professionnelle de directeur de centre et de responsable formation

### Contacts

Tel : 01 85 11 02 17  
fbancel@formascope.com

### Informations complémentaires

Sanction: Attestation de présence  
Nature: Acquisition compétences  
Moyens: Documents, Distanciel  
Evaluation : QCM

### Tarif

**350 €HT par participant**

**BULLETIN D'INSCRIPTION / BON DE COMMANDE**  
**OPTIMISER SON ACCÈS AUX FINANCEMENTS**

■ **ENTREPRISE**

Nom de l'organisme : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Nom du contact : ..... Poste : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

■ **DATE CLASSE VIRTUELLE SOUHAITÉE** : .....

■ **PARTICIPANTS**

Nom	Prénom	Fonction	E-mail

■ **CONDITIONS D'INSCRIPTION (Extrait des CGV)**

- Toute inscription doit être accompagnée

- Soit du règlement de la formation du montant de la formation (350€HT soit **420 €TTC par participant**) par virement  
SAS FORMASCOPE CONSEIL  
IBAN FR76 3000 4015 7300 0100 3721 789
- Soit d'une prise en charge validée par votre OPCO avec subrogation.

Date :

\_\_\_\_\_

Cachet de l'entreprise :

Signature :

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. **Commande** : La signature du bon de commande implique que le client a pris connaissance du programme de formation joint et qu'il en accepte le contenu.
2. **Règlement de la formation** ; L'inscription sera définitive à la réception du règlement spécifié dans le bon de commande. En cas de prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'une subrogation de paiement, la réception de l'accord de prise en charge servira de confirmation d'inscription.  
En cas de prise en charge partielle, la part à la charge de l'entreprise pourra servir de confirmation d'inscription et devra parvenir avant le début de la formation.  
En cas de refus de prise en charge de l'OPCO pour quelque motif que ce soit, le coût de la formation effectuée reste à la charge du client.
3. **Modalités de règlement** : La formation pourra s'effectuer soit par virement sur le compte ci-dessous.  
SAS FORMASCOPE CONSEIL- IBAN : FR76 3000 4015 7300 0100 3721 789
4. **Report d'inscription** : Une inscription peut être reportée sans frais sur une date ultérieure avec un préavis de 7 jours.
5. **Annulation d'inscription**: En cas d'annulation par le client à moins de 30 jours calendaires avant le début de la session de formation, celle-ci sera redevable de 50 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement. Ce montant sera de 100 % à moins de 10 jours de la prestation ou en cas d'absence à la classe virtuelle